



ATHENA CONSEILS

16 rue Magenta

86000 POITIERS

Pièce Jointe n°9 – Avis du maire sur la remise en état du site

N° Etude : ET-159-032021

Mai

2022



SOMMAIRE

I. Proposition de remise en état du site.....	3
II. Avis du maire de Saint-Geours-de-Maremne	3

I. PROPOSITION DE REMISE EN ETAT DU SITE

Le site sera localisé sur le territoire communal de Castets (40), à l'Est de la commune, et plus précisément dans la zone d'activité de Lesté. Cette zone est définie dans le PLU de la commune de Castets comme zone à urbaniser à vocation économique (Zone AUE). Le règlement qui s'applique dans ce cas est le règlement PLU de la commune de Castets

En cas de cessation définitive de l'activité de la société ATHENA CONSEILS, nous proposons que le site conserve un usage économique (par exemple entrepôt de stockage) au regard du document d'urbanisme et de l'environnement proche du site.

II. AVIS DU MAIRE DE CASTETS

L'avis du maire de la commune de Castets, a été sollicité par ATHENA CONSEILS dans un courrier daté du 25/04/2022.

Le courrier de réponse reçu de la commune de Castets figure ci-après.

ATTESTATION DE REMISE EN ETAT DU SITE APRES ARRET DE L'ACTIVITE

En cas de cessation définitive de l'activité de la société ATHENA CONSEILS ET REALISATIONS EN IMMOBILIER sur le terrain d'une superficie de 3 hectares 42 ares 87 centiares implanté à Castets, sur une partie de la parcelle cadastrale n°33 section AY, propriété de la Communauté de communes de Côte Landes Nature, la société ATHENA CONSEILS ET REALISATIONS EN IMMOBILIER s'engage à notifier la date de l'arrêt définitif de leurs installations au préfet 3 mois avant celle-ci, en application de l'article L.512-7-6 du code de l'Environnement.

La notification indiquera les mesures prises ou prévues pour assurer, dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité du site, notamment :

- l'évacuation ou l'élimination des produits dangereux,
- les interdictions ou limitation d'accès au site,
- la suppression des risques d'incendie et d'explosion,
- la surveillance des effets de l'installation sur son environnement.

La société ATHENA CONSEILS ET REALISATIONS EN IMMOBILIER s'engage à remettre leur site en état tel qu'il ne s'y manifeste aucun danger ou inconvénient pour la santé, la salubrité publique ni pour l'environnement.

Par ailleurs, au regard de l'emplacement du site placé en zone AUE (Zone à urbaniser destinée au développement d'activités économiques dans le cadre d'opération d'aménagement organisé) au PLU de Castets, le site devra être remis en état de manière à conserver un usage industriel ou logistique.

Fait à Castets, en 2 exemplaires.

Le 25/04/2022

Thierry FEVRIER
Gérant de la société ATHENA CONSEILS
ET REALISATIONS EN IMMOBILIER



Philippe MOUHEL
Maire de la commune de CASTETS

